

REGLEMENTATION DOUANIERE : Etre Opérateur Economique Agréé

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre le statut • Identifier les obligations. • Se poser les bonnes questions. • Mesurer ses écarts.
Contenu	<p>1 - Rappel et contexte international (OMD et SAFE).</p> <p>2 - La sécurisation de la chaîne logistique internationale (ICS et ECS).</p> <p>3 - Les textes officiels relatifs à l'O.E.A.</p> <p>4 - L'analyse des autorisations : modalités et options.</p> <ul style="list-style-type: none"> • AEO C • AEO S • Combiné AEO C+S (Full) <p>5 - Les avantages liés aux autorisations C et S.</p> <p>6 - La reconnaissance internationale : les ARM (Accords de Reconnaissance Mutuelle).</p> <p>7 - Le questionnaire d'auto-évaluation : trois chapitres et leur décryptage.</p>
Personnel concerné	<ul style="list-style-type: none"> • Responsable Logistique. • Responsable Douane. • Responsable ADV. • Responsable Achats • Personnel services ADV, export, achats, transport, logistique.
Supports	Supports de la formation, cas pratiques, quiz.
Durée	1 journée.